

## DOCUMENTATION À FOURNIR

- Le formulaire de **demande de visa** dûment rempli.
- **Paiement des frais** de traitement de la procédure.
- **Photographies** d'identité en couleur sur fond blanc.
- **Passeport** ou document de voyage en cours de validité, reconnu comme tel en Espagne, valable au moins pour la période de séjour demandée.
- Document attestant de l'objet du séjour (**lettre d'admission**). Ce document sera fourni par l'école.
- Document bancaire indiquant le montant payé pour le cours.
- **Assurance médicale** souscrite auprès d'une compagnie d'assurance autorisée à opérer en Espagne.
- En général, pour les séjours de plus de 180 jours, lettre ou certificat de casier judiciaire pour les candidats majeurs, attestant qu'ils n'ont pas d'antécédents judiciaires dans les pays de résidence au cours des cinq dernières années, pour des délits relevant de la législation espagnole.
- **Preuve de l'existence d'un logement** pour la durée des études, avec le certificat correspondant et le contrat de location.
- Pour les séjours de plus de six mois, il sera également exigé de ne souffrir d'aucune des maladies susceptibles d'avoir de graves répercussions sur la santé publique.
- Documents justifiant que **vous disposez des moyens financiers** nécessaires pour couvrir les frais de votre séjour et de votre retour dans votre pays. Si vous êtes économiquement dépendant, la documentation sera celle du membre de la famille ou de la personne à votre charge, et devra être accréditée devant un notaire et dûment apostillée.
- Photocopie et original de la réservation du **billet d'avion** pour confirmer la date prévue du voyage.
- **IMPORTANT : Chaque pays ayant ses propres exigences, nous vous recommandons de consulter le site web du consulat espagnol de votre ville.**